

Plafonds de ressources (€) utilisés pour l'accèsion sociale à la propriété en 2021

USH - DE - Février 2021

Catégorie de ménage

Pour le PSLA, le PTZ et le PAS, la catégorie de ménage correspond au nombre de personnes destinées à occuper le logement.

Pour le PLS Accession, la catégorie de ménage est la suivante:

- 1 Une personne seule
- 2 Deux personnes ne comportant aucune personne à charge à l'exclusion des jeunes ménages ; ou une personne seule en situation de handicap.
- 3 Trois personnes ; ou une personne seule avec une personne à charge ; ou un jeune ménage sans personne à charge ;
ou deux personnes dont au moins une est en situation de handicap.
- 4 Quatre personnes ; ou une personne seule avec deux personnes à charge ; ou trois personnes dont au moins une est en situation de handicap.
- 5 Cinq personnes ; ou une personne seule avec trois personnes à charge ; ou quatre personnes dont au moins une est en situation de handicap.
- 6 Six personnes ; ou une personne seule avec quatre personnes à charge ; ou cinq personnes dont au moins une est en situation de handicap.

Pour le Logement Intermédiaire Accession, la catégorie de ménage est la suivante :

- 1 Une personne seule
- 2 Deux personnes sans pers. à charge à l'exclusion des jeunes ménages.
- 3 Trois personnes ou 1 pers. seule avec 1 pers. à charge ou jeune ménage sans personne à charge.
- 4 Quatre personnes ou une pers. seule avec deux pers. à charge
- 5 Cinq personnes ou une pers.seule avec trois pers. à charge
- 6 Six personnes ou une pers. seule avec quatre pers. à charge

PLS ACCESSION

Catégorie de ménage		Paris et communes limitrophes	Ile-de-France hors Paris et communes limitrophes	Autres régions
1		34 800	34 800	30 254
2		52 009	52 009	40 401
3		68 177	62 519	48 586
4		81 400	74 887	58 655
5		96 849	88 651	69 001
6		108 980	99 760	77 764
Par personne supplémentaire		12 145	11 116	8 674

ZONE A

Catégorie de ménage		PAS	PTZ	PSLA	Logement Intermédiaire Accession	
					A bis	A
1		37 000	37 000	32 562	42 598	42 598
2		51 800	51 800	45 586	63 666	63 666
3		62 900	62 900	52 099	83 459	76 530
4		74 000	74 000	59 263	99 644	91 670
5		85 100	85 100	67 600	118 556	108 520
6		96 200	96 200		133 406	122 119
Par personne supplémentaire		11 100	11 100		14 863	13 606

Z O N E B1					
Catégorie de ménage		PAS	PTZ	PSLA	Logement Intermédiaire Accession
	1	30 000	30 000	24 683	34 721
	2	42 000	42 000	32 914	46 367
	3	51 000	51 000	38 072	55 759
	4	60 000	60 000	42 187	67 314
	5	69 000	69 000	46 291	79 187
	6	78 000	78 000		89 243
Par personne supplémentaire		9 000	9 000		9 956

Z O N E B2					
Catégorie de ménage		PAS	PTZ	PSLA	Logement Intermédiaire Accession
	1	27 000	27 000	24 683	31 249
	2	37 800	37 800	32 914	41 729
	3	45 900	45 900	38 072	50 183
	4	54 000	54 000	42 187	60 583
	5	62 100	62 100	46 291	71 269
	6	70 200	70 200		80 318
Par personne supplémentaire		8 100	8 100		8 958

Z O N E C					
Catégorie de ménage		PAS	PTZ	PSLA	Logement Intermédiaire Accession
	1	24 000	24 000	24 683	31 249
	2	33 600	33 600	32 914	41 729
	3	40 800	40 800	38 072	50 183
	4	48 000	48 000	42 187	60 583
	5	55 200	55 200	46 291	71 269
	6	62 400	62 400		80 318
Par personne supplémentaire		7 200	7 200		8 958